



2026/06/10

Service Mobilités

Affaire suivie par David Franche

☎ 03.86.65.89.34

✉ d.franche@grand-senonais.fr

NOTE D'INFORMATION

Destinataire(s) : Parents d'élèves

Madame, Monsieur,

La Région Bourgogne-Franche-Comté souhaite désormais que tous les élèves empruntant un car régional disposent d'une carte Mobigo. Cette mesure vise à mieux identifier les usagers, à suivre plus précisément les effectifs transportés et à permettre, en cas de retard, d'annulation ou d'incident, d'informer rapidement les familles.

À compter de la prochaine rentrée, les élèves concernés devront donc être munis de deux cartes : Une carte Intercom donnant droit à l'ensemble des services de transport de l'Agglomération du Grand Sénonais et une carte Mobigo, nécessaire pour emprunter la ligne régionale reliant le domicile à l'établissement scolaire. Cette dernière sera délivrée gratuitement. Sans ces deux cartes l'élève ne pourra emprunter la ligne du Conseil Régional.

Lors de l'inscription ou de la réinscription, il sera donc nécessaire de compléter deux formulaires de demande, l'un pour la carte Intercom et l'autre pour la carte Mobigo. Les dossiers pourront être retirés à l'Espace Mobilités Intercom, situé au 14 boulevard du 14 Juillet à Sens, ainsi qu'en mairie. Ils pourront être déposés dans ces mêmes lieux ; toutefois, pour les dossiers déposés en mairie, la date limite de dépôt est fixée au 20 juillet. L'Agglomération du Grand Sénonais se chargera de transmettre les demandes au service de la Région, qui enverra ensuite les cartes directement au domicile des familles par courrier.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le 03.86.65.89.34.



Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais
21 boulevard du 14 Juillet - CS 80552
89105 Sens Cedex
03.58.45.10.30 - www.grand-senonais.fr

Page 1 sur 2

